



Vereinigung aktiver Senioren- und Selbsthilfe-Organisationen der Schweiz  
Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse  
Federazione associazioni dei pensionati e d'autoaiuto in Svizzera

## Rapport annuel 2007

Si l'on jette un regard critique sur l'année écoulée, on peut se demander si les organisations de personnes âgées peuvent changer quelque chose à la situation de leurs membres. Il arrive trop souvent que les communications envoyées aux médias soient ignorées, il arrive trop souvent aussi que la relation entre le travail et l'engagement en vue de l'amélioration de la situation des personnes âgées soit déséquilibrée. Beaucoup de nos lutteurs prennent de l'âge, il manque la relève. Les soixante-huitards, héros fêtés et craints d'une modification de notre société, approchent de la retraite mais ne songent pas à rejoindre nos rangs. On nous observe, nous les vieux, on nous saisit dans des questionnaires détaillés pour finalement nous demander de passer à la caisse : raisons suffisantes pour nous engager au profit d'une vieillesse passée dans la dignité. C'est pourquoi nous ne résignerons pas. Nous mobiliserons nos forces, nous espérons que les jeunes vieux découvriront la force du mouvement et l'envie de s'engager ensemble.

### 1. Points forts des activités

Deux points forts se dégagent des discussions: l'utilisation des réserves d'or de la Banque Nationale pour effacer la dette de l'AI et la Définition des Prestations Complémentaires. Ces deux sujets seront traités par les groupes de travail. Dans les délibérations il fut remarqué combien il est difficile de tenir le rythme des développements parlementaires avec notre modeste infrastructure. Nous avons également traité la question du financement des soins de longue durée. Le sujet de l'assemblée des délégués d'avril était la sécurité des piétons. Les organisations membres ont été priées d'approfondir ce domaine aux niveaux régionaux.

En décembre, le directeur de Pro Senectute, M. Werner Schärer, était hôte de la FARES. Nous étudions actuellement une nouvelle forme de collaboration qui devrait tenir compte des diverses activités du Conseil Suisse des Aînés et des organisations faitières.

Nous avons soutenu l'initiative pour une caisse-maladie unique, initiative au lancement de laquelle nous avons participé. Elle n'a pas obtenu le succès espéré.

Paul Baumann ayant du lever le pied pour des raisons de santé, il a démissionné de sa fonction de Vice-président Suisse alémanique et de la Présidence du groupe des membres individuels. Il a droit à notre reconnaissance pour son grand engagement. L'assemblée des délégués a élu Maggie Klein pour lui succéder dans les deux fonctions. Nous lui souhaitons succès et satisfaction.

### 2. Groupe CSA

#### Représentation FARES au CSA 2007

A la suite des élections intervenues lors de l'assemblée des délégués de l'automne 2006, la représentation de la FARES au CSA se présentait pour 2007 comme suit:

**Co-présidente:** Christiane Jaquet-Berger

**Comité du CSA:** Michel Pillonel, Gérard Heimberg, Walter Weber. Remplaçants: Marie-Thérèse Larcher, Rose-Marie Porta-Maricelli, Gerhard Messerli

**Délégation des finances:** Ernst Widmer

**GT Santé, maladie et prévention:** Gérard Heimberg, Marianne de Mestral, Willy Tinguely

**GT Communication:** Marie-Thérèse Larcher, Serge Ganz, Myriam Tétaz

**Sous-groupe Communication Romandie:** Myriam Tétaz

**GT Aménagement, habitat et transport:** Ernst Widmer, Président, Ruth Banderet, Marie-Thérèse Larcher

**GT Recherche sur la politique vieillesse:** Walter Weber, Serge Ganz

**GT sécurité sociale:** Gérard Heimberg, Président, Ruth Banderet, Serge Ganz, Gerhard Messerli

**GT Madrid:** Walter Weber, Président, Ruth Banderet, Margrit Trüb

**Président du Groupe. FARES/CSA:** Michel Pillonel

Myriam Tétaz, élue présidente du Conseil communal (législatif) de la ville de Lausanne, s'est vue contrainte de donner sa démission pour faute de temps. Lors de l'assemblée des délégués du mois de décembre 2007, elle a été remplacée par Jean Spielmann, sur proposition de l'AVIVO.

### **Groupes de travail**

Comme l'année dernière, la FARES assume trois présidences; celles du Groupe Santé, du groupe Aménagement, habitat et transport et du groupe Madrid.

Le groupe Communication a créé deux sous-groupes, l'un pour la Suisse alémanique et l'autre pour la Romandie. Dans ce sous-groupe c'est Myriam Tétaz qui représentait la FARES.

Pour assurer une répartition des tâches plus optimale, la représentation dans ces différents groupes de travail doit être revue.

### **Perspectives d'avenir du CSA**

Dans le rapport «Stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de la vieillesse», il est expressément signifié que le CSA doit être reconnu comme organe consultatif à part entière. Le CSA est un exemple en matière de politique de la vieillesse participative, son rôle peut être étendu. Cette reconnaissance implicite devrait aboutir à la signature d'un contrat revêtant la forme d'un mandat de prestation directe, ainsi qu'à l'octroi d'un soutien financier plus conséquent. Affaire à suivre!

Au cours de l'année 2007, le CSA, sur demande de l'OFAS, a déposé un rapport d'évaluation de son activité depuis sa création jusqu'à la fin 2006. Ce rapport a été approuvé par les deux organisations formatrices du CSA, soit la FARES et l'ASA. Ce rapport a été soumis ensuite à l'OFAS pour appréciation.

### **Contrats, Règlements et Directives**

Le contrat de société simple entre l'ASA et la FARES ainsi que le règlement du CSA sont en voie de révision. Un groupe de travail ad hoc, dans lequel la FARES est représentée par Gérard Heimberg et Walter Weber, s'occupe de présenter un projet de révision qui tient compte des différentes propositions formulées dans le cadre de l'évaluation interne entreprise par les deux organisations au cours de l'année 2007.

### **Conclusions**

En tant qu'organe consultatif du Conseil fédéral pour les questions liées à la vieillesse, le CSA développe une activité intense et s'efforce de trouver des compromis acceptables pour les deux partenaires qui le composent. Lorsque les thèmes en discussion sont d'ordre politique, ces compromis sont parfois difficiles voire impossible à trouver. Dans ce cas, le CSA renonce à se prononcer sur le sujet et la FARES ne doit compter que sur elle-même et sur les organisations qui la composent pour faire valoir son point de vue.

*Le président: Michel Pillonel*

## **3. Commission des médias**

La commission des médias doit se réorganiser. Deux bulletins ont pu être publiés, pour le deuxième numéro les co-présidentes en ont assumé la rédaction.

## **4. Groupe de travail discrimination dans le domaine de la santé**

La discrimination a plusieurs visages – particulièrement en ce qui concerne les personnes âgées. Le nombre de personnes âgées victimes de discrimination est en augmentation – aussi dans le domaine de la santé – quels que soient leurs besoins ou leur situation.

De nombreux rentiers qui reçoivent le subside maximum des prestations complémentaires n'arrivent pas à couvrir leur loyer, parce-que de nombreuses prestations sont tout simplement supprimées. Par exemple : Depuis trente ans les diabétiques reçoivent des subsides à leurs frais de diète. Ces subsides ont été supprimés, même en cas de diabète grave. Encore plus incompréhensible est la suppression de la compensation des frais aux personnes obligées par leur maladie de se soumettre à une diète rénale. Un patient transplanté peut encore la recevoir, mais la personne dont les reins travaillent encore à 10% se voit privée de soutien financier. Corrigées à la baisse ont également été les prestations de SPITEX. Il arrive de plus en plus que des personnes se voient obligées d'aller en EMS car les allocations qu'elles touchaient ont été supprimées. Discrimination? Certainement! Il arrive trop souvent que les résidents en institutions se voient confinés dans des chambres communes sans aucune sphère privée, ceci dans un établissement qu'ils n'ont pas pu choisir. Que font les communes, les autorités, les politiciens pour eux? Personne ne semble s'intéresser à leur sort.

Difficilement compréhensible est l'idée de faire participer aux frais dans la mesure de 20% les personnes nécessitant des soins. Quant à la limite prévue de Fr. 7'000.- elle posera de grands problèmes à la majorité des rentiers AVS qui devront entrer en EMS. Un autre élément de discrimination réside dans le fait qu'il n'est pas question de poser des standards minimaux aux conditions d'hébergement et aux soins; ainsi il n'est pas question de prétendre à une chambre individuelle. La personne dépendante n'a pas le moyen de se défendre.

Les rentiers qui n'ont ni fortune, ni immeuble ou/et un bon deuxième pilier et deviennent handicapés après avoir atteint la limite de l'AVS sont doublement défavorisés. Ils ne reçoivent pas de paiement d'assistance

ou de REHAB, sauf quelques moyens auxiliaires chichement autorisés et au maximum la moitié de l'indemnité pour impotence. Ils sont les grands perdants que personne ne soutient. Ils ont la malchance de ne dépendre de l'aide sociale qu'à un âge avancé. Pour eux, l'AVS n'est pas un simple pourboire; ils doivent en vivre et ont de plus en plus de peine, même avec l'aide des PC. Dans la même situation de dépendance que d'autres, tout leur est refusé qui leur permettrait de vivre d'une manière indépendante. Notre GT s'engage contre cette discrimination. Ces personnes ont besoin d'aide et de notre combat. Nous voulons enfin obtenir l'égalité des droits pour tous les retraités AVS. Ils ont besoin de nous. Sinon personne ne s'intéressera à eux.

*Alice Liber*

## **5. Groupe de travail politique sociale**

**AVS:** En début d'année, le GT a préparé et proposé au Comité FARES qui les a acceptées, les répétitions de deux prises de position : le refus du ralentissement de l'indexation des rentes et le refus des prestations de préretraite prévus dans la 11ème révision. Le GT a traité le problème de la flexibilité de l'âge de retraite AVS (examen de l'initiative de l'USS et de certaines thèses relatives à une réorganisation de la fin de la vie active).

**PC:** Le GT poursuit et approfondit l'étude de distorsions des *revenus finalement disponibles* ( où l'on tient compte notamment des primes d'assurance-maladie, des subsides éventuels et des impôts ) dans des cas proches de la limite d'obtention des PC. Grâce à Henri von Kaenel, il dispose d'un bon dossier pour le canton de Neuchâtel, qu'il désire étendre aux cas des cantons de Vaud et Genève. Il met ainsi en évidence ce qui pourrait être amélioré dans les normes fédérales des PC, mais aussi la complexité et les distorsions dues à la multiplicité des normes cantonales, influencées par la péréquation financière. Le but est de rendre plus sociale et plus cohérente la pratique provisoire des PC, et de montrer qu'à terme il faut leur préférer une AVS assurant réellement les besoins vitaux.

**LPP (2ème pilier):** Le Comité FARES a accepté le rapport fait par le GT contre l'abaissement du taux de conversion minimal. Le GT a construit et argumenté la réponse négative de la FARES à la consultation relative à l'alignement du financement des institutions de prévoyance de droit public sur celles de droit privé. Le projet présenté se borne en effet à admettre cet alignement comme un principe sans même prendre la peine de le justifier, d'où ses faiblesses.

**AI:** Sur proposition argumentée du GT, le Comité a décidé de soutenir le référendum contre la 5<sup>ème</sup> révision de l'AI, considérée comme fortement antisociale par prépondérance du souci d'économies, inutilement focalisée sur la lutte contre de «faux» invalides, et réalisant de manière inappropriée l'objectif acceptable de détection précoce. Suite à un travail analogue, le Comité a réaffirmé que le financement additionnel des dépenses courantes de l'AI devait être réalisé par une augmentation des cotisations salariales ( pour devenir 1,5% pour les employeurs et 0,8% pour les travailleurs ), et que les comptes de l'AI devaient être séparés du Fonds de compensation de l'AVS. La FARES a aussi admis, sur proposition du GT, un financement pour le capital initial d'un nouveau Fonds de compensation de l'AI (voir ci-dessous: «Or de la BNS»).

**Or de la BNS:** Le GT est intervenu auprès de l'Assemblée des délégués pour que dans sa nouvelle proposition de vente de 400 tonnes d'or, on ne change pas de bénéficiaire: AI au lieu de formation des jeunes. Un compromis a été mis au point puis adopté par l'assemblée des délégués (AD): partager le produit de la vente d'or en 2 parties égales, l'une pour la formation, l'autre pour l'AI.

**Santé:** Grâce à Marianne de Mestral, membre du GT et représentante du CSA auprès de la Communauté d'intérêt traitant le financement des soins de longue durée, le GT a eu un bon suivi de cette question importante. Il a continué à se préoccuper du prix des médicaments, notamment grâce à un excellent exposé de M. Hunkeler (SECO), auteur d'un livre sur la question.

**Initiative et référendum:** Sur proposition du GT, l'AD a décidé de soutenir le référendum contre l'imposition des entreprises et l'initiative pour une justice fiscale.

*Gérard Heimberg*

## **6. Groupe de travail collaboration intergénérationnelle**

Actuellement ce groupe n'est pas actif

## **7. Secrétariat et recrutement des membres**

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à l'APAF de Genève en tant que 23ème membre de la FARES. En 2006 déjà, un nouveau membre venant de la Romandie (la FGA Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés) avait rejoint nos rangs.

Nous espérons que d'autres organisations viennent compléter nos rangs et remercions d'ores et déjà nos membres pour leur soutien dans le recrutement.

La FARES a depuis 2007 un «secrétariat mobile». La mise en place de cette infrastructure indépendante a été réalisée dans le courant de l'année

Dorénavant nous ferons parvenir les invitations par courriel, ceci pour autant que faire se puisse. Ce mode de faire permet à nos membres de gérer leur documentation sans devoir utiliser du papier. En outre, nous économisons des frais d'expédition.

En 2007 sont intervenues les modifications suivantes dans nos institutions:

À la fin de l'année la présidence des «membres individuels» a passé de Paul Baumann à Maggie Klein. Paul Baumann reste actif en tant que président des «renards argentés».

Dans la Fédération Suisse des Retraités, Edmée Buclin a remis sa charge à Michel Pillonel.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue au comité à Mme Ruth Lüthi qui a repris la présidence de l'Association Suisse des Aveugles

Nous saluons amicalement les nouveaux arrivés, les nouvelles arrivées et leurs souhaits des idées, de l'élan et beaucoup d'énergie pour leur engagement dans le cadre de la FARES.

*Stefanie Amrein*

## **8. Membres individuels**

Les membres individuels ont été pour la première fois invités à nos assemblées des délégués.

L'efficacité de notre secrétaire a permis de déterminer combien de nos membres ont suivi nos invitations. Stefanie mérite un grand MERCI. Ce chiffre est impressionnant si l'on tient compte du fait que ces membres prennent part aux assemblées sans remboursement des frais et sans droit de vote. La morale des paiements est excellente. Nous n'avons dû envoyer qu'un seul rappel, pour un paiement retardé suite à la maladie.

Le soussigné se félicite de pouvoir remettre le groupe des membres individuels dans les mains de Maggie Klein, à laquelle je souhaite satisfaction et succès.

Avec mes meilleurs vœux pour le futur et mes cordiales salutations:

*Paul Baumann*

## **9. Groupe de Travail «Evaluation CSA»**

Après 10 séances de travail, le groupe a pu adopter le texte du rapport adressé au groupe FARES du CSA. Le grand nombre de séances a été nécessité par la complexité de la mission et par l'âpreté des discussions. La saisie et l'appréciation de la situation actuelle ont pris une partie essentielle du travail. Nous voulions livrer un document qui ne donnerait pas uniquement une base pour les discussions dans le cadre de la FARES mais serve de référence pour toutes les personnes intéressées par le CSA ou qui aimeraient être informées. Le rapport finalement adopté touche les domaines suivants:

- Historique
- Principes et financement
- Documents de base
- Buts du CSA
- Structures et fonctions du CSA – Etat actuel et suggestions
- Règlement d'exécution
- Liaisons entre les organes
- Fonctions à l'intérieur d'un organe
- Problèmes de nature générale
- Secrétariat général
- Communication

Les domaines suivants ne furent pas traités (la liste n'est pas complète):

- Renouvellement des effectifs: comment motiver les membres à prendre la succession de collègues en place depuis longtemps et fatigués par leur grand engagement?
- Incapacité: comment traiter les cas de membres qui sont dépassés par leurs fonctions de représentation?
- Ancrage des organisations dans l'organe faïtier FARES. Le rôle des organisations est souvent opposé à celui de leurs membres en tant que personne, ce qui débouche sur des situations peu claires.
- Règlement des compétences en cas d'urgence: les compétences sont-elles assez clairement fixées?
- Rôle des élus
- Mise en place/exécution des décisions de la FARES resp. du groupe FARES/CSA par nos représentants au CSA
- Accumulation de décisions au bureau du CSA dans les domaines documentation et recherche fondamentale alors que les GT n'ont pas ou insuffisamment été consultés

L'étude détaillée du rapport demande, nous le reconnaissons, un investissement de temps et d'énergie qui dépasse la moyenne, ceci d'autant plus que s'y trouvent des passages en langue française et allemande et que pour les éléments principaux il faut consulter des annexes. C'est pourquoi les organes de la FARES n'ont pas encore pris position. Un accord a pu intervenir entre les partenaires dans le domaine de la limitation des mandats: cet élément sera biffé du contrat de société. Nous modifierons notre règlement des élections.

*Walter Weber-Wacker*

## **10. Bureau, Comité et Assemblées des délégués**

Le bureau s'est réuni une fois, en janvier. Nous nous sommes réorganisés. Les présidentes/présidents des groupes de travail sont de par leur fonction aussi membres du bureau. Le comité s'est réuni trois fois. Lors de chaque réunion, un sujet principal est censé soutenir les activités des organisations membres. Les assemblées des délégués ont eu lieu en avril (Les séniors et la sécurité routière) et en décembre (Pro Senectute).

Un groupe de travail s'est penché sur l'évaluation du Conseil des Aînés et sur les relations entre le CSA et la FARES. Les résultats et leurs conséquences éventuelles dans les structures de la FARES seront discutés en février 2008.

## **11. Collaboration avec les organisations**

**CSAJ:** nous avons repris les contacts, contacts qui seront intensifiés à l'avenir

**Kinderlobby:** nous avons une délégation régulière (Alice Liber et Margaretha Klein-Meyer)

**Agile:** les contacts se font par courriels

**ASA:** échange d'informations sur nos publications et collaboration au CSA. Le président de l'ASA, M. Zimmermann, a assisté à notre assemblée des délégués du mois d'avril, M. Kestner y était en décembre.

**Pro Senectute:** Werner Schärer, nouveau directeur, était l'orateur principal à notre assemblée des délégués de décembre. Il s'est déclaré prêt à examiner la possibilité d'une collaboration intensifiée.

**OFAS:** notre estimée personne de contact, M. Jean-François Huber, a pris sa retraite en janvier 2007. La question de son remplacement s'est heurtée à des difficultés. MM. Ludwig Gärtner et Stefan Arnold sont nos personnes de contact.

## **12. Et l'avenir?**

L'attaque contre l'AVS reste d'actualité. On constate d'une manière générale la tendance à demander plus d'argent aux aînés. C'est probablement l'aisance de certains qui justifie que tout le monde soit mis dans le même panier. Nous continuerons de lutter pour la justice et la dignité. L'âge a maintenant une nouvelle dimension dans la société, la longévité n'est pas une menace. Au contraire, elle est une véritable chance. Nous les avant-soixante-huitards représentons la première génération des personnes âgées émancipées. Il serait franchement ridicule que nous ne puissions pas faire la preuve de cette émancipation. Nous faisons quotidiennement l'expérience que le combat commun peut générer de la joie et du plaisir et donner du sens à la vie. Nous sommes reconnaissants de pouvoir vivre cette période.

*Angeline Fankhauser, co-présidente*

\* \* \*